

202
14

Republique Française
Liberté. Egalité. Fraternité.

M^r: Jules Grévy, Président de la République.

M^r: Spuller, Ministre de l'Instruction Publique,
M^r: Barbe, Ministre de l'Agriculture.

Ville de La Mure (Isère).

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept et le Dimanche
dix-neuf Juin, à onze heures du matin, la première pierre du
Collège d'Enseignement secondaire spécial et agricole
a été posée par M^r: Charles Massat, Préfet du
Département de l'Isère, assisté de M. M^r: Gérard, Recteur
de l'Académie de Grenoble, et Louis Guillot, Député de
la circonscription.

Sous l'administration municipale de :

M. M^r: Chion-Ducollet, Maire,

Emile Besson, }
César Joubert, } adjoints.

Eagnard, Docteur, | Brachon Jean, | Longin André,
Tross Emmanuel, | Robequain Eugène, | Guillot Louis.

0.4

Croussier Séraphin,	Lacroix Nicolas	Roux Jules,
Dubois-Chabert Henri,	Aubaud Louis	Lafond Lucien,
Béthoux Jules,	Belmont Paul,	Achard Adrien,
Béthoux Eugène,	Saillard Paul,	Zellat Victor,
Manoël Adolphe,	Revol Henri	

Conseillers municipaux, tous élus le 12 Décembre 1886.

M. M ^{rs} Bianchi Séraphin,	Tradourat François,
Architecte,	Entrepreneur du 1 ^{er} Lot (Maconnerie),
Montant François,	Jay,
Conducteur des Travaux,	Conducteur de l'Entreprise,

En présence des notabilités du département et notamment :

M. M^{rs} Stoff, Inspecteur d'Académie,
 Rivoire, Ingénieur des Ponts et Chaussées,
 Docteur Dufour, Conseiller Général,
 Eugène Robequain, Conseiller d'arrondissement.

La cérémonie a eu lieu par un temps splendide, au milieu d'une affluence considérable de citoyens.

La pierre dans laquelle est enfermé le coffre se trouve à l'angle sud-est de la façade du bâtiment principal, au point de jonction avec le pavillon nord.

Un grand dîner officiel, servi à l'Hôtel de ville, a suivi la pose de la première pierre.

Des médailles en vermeil, argent et bronze, frappées aux armes de la ville, ont été remises aux invités.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal en double exemplaire : l'un destiné aux Archives de la ville, et l'autre à être placé dans le coffre, recouvert d'une feuille de plomb et scellé sur place.

Dans ce coffre ont été déposés :

1° Une plaque commémorative en nickel, portant la
indication plus haut rappelés.

2° Des pièces de monnaie de l'époque à l'effigie de la Républ.

3° Et un exemplaire du présent procès-verbal.

Le tout recouvert d'une couche de sable de la Romanche
lavé et séché au four.

En la personne présente ou signé.

~~Maun~~ ~~L. Sch...~~ Louis Guittot
 Stouff ~~de Min...~~ H. Dupuis
 Robiquet E. Besson Courcelles
 Jacoby Casan ~~de Laguer~~
~~de Ca...~~ J. Lacroix ~~de~~
 E. Prost S. Hellat ~~de~~
 Troussier Gaillard ~~de~~
~~de~~ ~~de~~ Longin André
 Lofon ~~de~~ Dubois ~~de~~
 Lion-Duvallet ~~de~~ ~~de~~
 Maire ~~de~~ ~~de~~

~~de~~ ~~de~~